

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

USAGE RECOMMANDÉ:

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

NUMÉRO D'URGENCE DE TRANSPORT :

Sodium Metasilicate

Métasilicate de sodium; Métasilicate disodique; Metso Beads; Trioxosilicate disodique; SMS

Additif de ciment pour puits de pétrole

Aucun connu

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

780-468-4064 ou

1-888-CANUTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Corrosif pour les métaux - Catégorie 1

Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Lésions oculaires graves – Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

CONSEIL DE PRUDENCE:

PRÉCAUTIONS

Ne pas respirer les poussières.

Se laver soigneusement les mains, le visage et la peau exposée après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

RÉPONSE

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

STOCKAGE

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

DISPOSITION

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

Peut graver le verre si pas rapidement enlevé.

AUTRES DANGERS:

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Métasilicate de sodium anhydre

NUMÉRO DE CAS

6834-92-0

CONCENTRATION

100%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Brosser rapidement et délicatement l'excès de produit chimique. Rincer abondamment à l'eau courante tout en retirant les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Une solution saline neutre peut être utilisée dès qu'elle est disponible. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie.

INGESTION:

Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si des soins médicaux immédiats ne sont pas disponibles rincer soigneusement la bouche avec de l'eau puis donner un verre d'eau. En cas de vomissements spontanés, garder la tête en dessous des hanches pour éviter l'aspiration du vomi dans les poumons. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

AIGU:

L'inhalation devrait provoquer une irritation du nez et de la gorge. Peut causer de graves brûlures cutanées selon la concentration du matériel et la durée. Peut provoquer une grave irritation des yeux et des lésions oculaires si les premiers soins ne sont pas disponibles rapidement. L'ingestion peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

CHRONIQUE:

Une exposition prolongée par inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures et une ulcération du passage nasal. Un contact prolongé avec la peau peut causer une dermatite.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Des premiers soins ou des soins médicaux immédiats sont requis pour réduire les risques de blessures permanentes en cas de contact avec les yeux ou de contact avec la peau. En cas d'ingestion, contacter immédiatement les services d'urgence ou le centre antipoison. Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun connu.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Aucun.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Indisponible.
Des vêtements de protection contre les produits chimiques (par exemple un vêtement de protection chimique) et un appareil respiratoire autonome à pression positive (approuvé par NIOSH ou équivalent) peuvent être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évacuer le personnel inutile. Éviter le contact avec le produit déversé.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel sec en pelletant. Le matériel liquide peut être enlevé avec un camion de vide. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau. Ne pas rincer à l'égout. Le métasilicate de sodium non neutralisé dissous a un pH élevé (alcalin) et sera nocif pour la vie aquatique. Avertir les organismes de réglementation et d'urgence appropriés.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez de créer de la poussière. Gardez les conteneurs fermés. utiliser une ventilation adéquate. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Évitez l'ingestion. Ne pas inhaler la poussière. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Gardez les conteneurs fermés.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec, séparé des acides, des métaux réactifs et des sels d'ammonium. Ce produit peut absorber l'eau de l'air. En cas de forte humidité ou de stockage prolongé, utilisez des sacs en plastique pour emballer les contenants de produits afin d'éviter l'agglomération. L'inventaire emballé doit être utilisé selon le principe du premier entré, premier sorti (FIFO). Les conteneurs vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés et stockés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

Non-établi.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites. Assurez-vous que l'équipement de ventilation est résistant à la corrosion et séparé des autres systèmes de ventilation.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Utiliser un respirateur à filtre à particules correctement ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations atmosphériques excèdent la valeur TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

PROTECTION DE LA PEAU:

Gantelets en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:

Perles blanches

ODEUR:

Inodore

SEUIL OLFACTIF:

N'est pas applicable

pH:

13.0

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	1088°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	Indisponible
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible
SOLUBILITÉ:	Soluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Les solutions aqueuses réagissent avec les métaux pour former de l'hydrogène gazeux qui peut former un mélange explosif avec l'air.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Ce produit est hygroscopique.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Ne polymérisera pas.
CONDITIONS À ÉVITER:	Indisponible.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Gels, et génère de la chaleur, lorsqu'il est mélangé avec des acides. L'hydrogène gazeux inflammable peut être produit en contact prolongé avec des métaux tels que l'aluminium, l'étain, le plomb ou le zinc. Peut réagir avec des solutions de sels d'ammonium entraînant le dégagement de gaz ammoniac.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Peut réagir avec les métaux générant de l'hydrogène gazeux explosif.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 (oral, rat) = 1152 - 1349 mg/kg DL50 (dermique, rat) > 5000 mg/kg CL50 (inhal, rat) > 2,06 g / m ³ /4 h
CONTACT AVEC LE PEAU:	Corrosif! Peut causer de graves brûlures et la destruction des tissus.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Corrosif! Peut causer de graves dommages, y compris des brûlures et la cécité. La gravité des effets dépend de la concentration et de la rapidité avec laquelle les yeux sont lavés après l'exposition.
INGESTION:	Corrosif! Peut causer de graves brûlures et une perforation complète des muqueuses de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
INHALATION:	L'exposition à la poudre, à la vapeur, au brouillard ou au liquide peut provoquer des brûlures des voies respiratoires.
CARCINOGENICITÉ:	Pas d'information disponible.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGENICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	CL50 - (poisson) = 2320 mg/L / 96 h CE50 - (daphnia magna) = 1700 mg/L/ 48 h
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Non applicable aux substances inorganiques.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Ce produit n'a aucun potentiel de bioaccumulation.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	N'est pas applicable.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	L'alcalinité de ce matériau aura un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements de pH.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Réglementé
DOT	Réglementé
IATA	Réglementé
IMDG	Réglementé
NUMERO ONU:	UN3253
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	DISODIUM TRIOXOSILICATE
CLASS DE DANGER:	8
GROUPE D'EMBALLAGE:	III
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Listé
TSCA:	Listé

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	12 novembre 2025
DATE DE VERSION PRÉCÉDENTE:	27 juillet 2018

AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.
-------	--